

## CURRICULUM VITAE : Docteur Anne Gillet-Verhaegen

---

Mon parcours professionnel commence il y a 42 ans. Diplômée Docteur en Médecine, Chirurgie et Accouchement en 1982-UCL. 3 enfants, 1983, 1984, 1987.

Je savais le métier dévorant. Pas d'horaires fixes compatibles avec une vie de famille équilibrée, une disponibilité importante, pas de congé de maternité qui aurait risqué de faire perdre sa patientèle. La solution s'est imposée à moi, avec succès : créer un cabinet de groupe et en réseau avec d'autres jeunes médecins généralistes dans le quartier de Schaerbeek, Bruxelles, sorte d'« hérésie » organisationnelle pour l'époque. Travail pendant 40 ans.

Les avantages se sont directement révélés : partage des savoirs, des doutes, des souffrances, des horaires. Après plusieurs années, mon association de 2 médecins généralistes s'enrichit jusqu'à être un groupe actuellement de 8 généralistes.

Très vite, j'ai eu à cœur d'assurer à mon travail médical 4 piliers que je pensais indispensables à son équilibre : les piliers scientifique, relationnel, politique, éthique, avec comme fil rouge à mon engagement professionnel : la justice sociale, une responsabilité sociale en santé avant l'heure de sa conceptualisation par le RIFRESS.

Au niveau **scientifique**, mes inspirateurs et guides auront été la SSMG et d'autres comme le GRAS, les revues Prescrire, Minerva, la BAPCOP, EBPracticenet, participant à la garantie d'une formation médicale indépendante de toute influence commerciale. Je suis membre de la SSMG depuis 1983 à aujourd'hui.

En même temps, je m'investis dans un centre de planning familial à la Free Clinic de 1982 à 1992 pratiquant l'avortement avant sa dépénalisation. Je m'investis dans mon premier combat **politique** avec le **GACEHPA** (groupe d'action des centres extra-hospitaliers pratiquant l'avortement) 1982 à 1990. Et j'apprends là qu'un mouvement citoyen, bien organisé, peut faire bouger les lignes politiques. A notre contact, le sénateur Roger Lallemand a peaufiné son projet de loi de dépénalisation de l'IVG pour permettre aux centres extra-hospitaliers de continuer à pratiquer les IVG, ce qu'ils faisaient médicalement, éthiquement, socialement très bien.

En 1992, j'arrête mon travail en centre de planning familial pour me consacrer entièrement à la pratique de la médecine omnipraticienne, à l'acte, dans mon association monodisciplinaire.

Après ces premiers pas en politique, en 1997, je m'inscris au **GBO** que je trouvais très en phase avec ma vision personnelle des soins. Il me semblait nécessaire de se préoccuper des médecins généralistes dans le système de soins qui les négligeait, les considérant comme travailleurs d'appoint, officiant une médecine subalterne, sociale, peu chère, leur déniait la place indispensable de premier échelon dans un système de soins qui aurait dû être structuré. Je voulais un syndicalisme inscrit dans une vision globale de la santé.

Le GBO est un syndicat se positionnant comme un contre-pouvoir contre les excès de la régulation et les excès de la dérégulation, en revendiquant un État régulateur d'un néolibéralisme prônant une liberté sans entrave, réel marché de dupes promouvant « le

libre renard dans le libre poulailler ». La liberté ne peut en effet se concevoir sans ses deux corollaires : la responsabilité et la solidarité. Sinon, elle devient une oppression. Et cela a un prix. Ce combat syndical est difficile, d'autant plus que nous sommes confrontés à des tentatives de désinformations, de demi-vérités érigés en modes de pensée. Or nous avons besoin de fermeté, de détermination mais aussi de capacité à négocier, de façon intègre et nuancée.

La nuance est une qualité essentielle tant dans la relation thérapeutique que dans nos combats syndicaux. Nous ne pouvons pas réduire le combat syndical à des slogans...

Vice-présidence de 2000 à 2014 – Présidente de 2013 à 2015

En particulier : activité importante dans le groupe de travail « Gardes » de la CNMM avant 2014, date de sa fermeture et depuis 2024, date de sa réouverture.

Entre temps, je fais partie des membres fondateurs du **Comité d'Éthique** de la Fédération des Maisons médicales et Centres de Santé Francophones de 1992 à 2000, premier comité de première ligne de soins.

Pendant 15 ans, 1983 à 1998, j'ai participé à un groupe Balint, remarquable école de tolérance pour les médecins dans leurs relations thérapeutiques et interprofessionnelles sur le terrain de la médecine... et au niveau syndical.

Au niveau **relationnel**, le groupe « Balint » a été pour moi une source extraordinaire de connaissances sur les passions de l'âme et du corps. Des connaissances sur soi-même, soignant, sur ses propres passions, comme l'on connaît les caractéristiques, indications, effets secondaires des molécules pharmaceutiques que nous prescrivons avec précision. Si nous pensons comme Balint que « le médicament le plus fréquemment utilisé en médecine est le médecin lui-même », ce savoir est indispensable pour mieux entendre et mieux soigner.

In fine, depuis 2022, après avoir été à l'initiative, lorsque j'étais présidente du GBO en 2014, de la constitution d'une coupole rassemblant les représentants des principales organisations de médecins généralistes (SSMG, FAGW et FAMGB, ABSyM et GBO, CAMG, DUMG Liège et ULB), qui est devenue par la suite le Collège de la Médecine Générale francophone s'y adjoignant UNamur et AMGF, j'en prends la présidence avec beaucoup d'intérêt : c'est un lieu unique qui rassemble toutes les tendances, en soutien de chacune de ses organisations représentatives. Le CMG a pu prendre ainsi en main des sujets transversaux à toutes ses organisations.

L'exercice de la présidence du CMG est pour moi un aboutissement dans la défense professionnelle diversifiée grâce au contact de chaque banc qui a ses missions spécifiques (la science nous apporte ses savoirs/interrogations dénués d'influence commerciale ou politique, les syndicats nous apportent leurs analyses politiques, les cercles leurs témoignages/revendications/actions de terrain et les représentants de médecins en formation leurs difficultés et espoirs dans leur vie professionnelle future) De coupole, il est devenu socle, assise, support. Actuellement, nous avons pu apprécier la maturité du CMG au travers de projets montrant l'efficacité de la démarche collégiale :

- vis à vis de la Complan : revendication entendue de pérenniser la répartition des sous quotas avec au moins 50 % de MG

- propositions au CCFFMG pour répartir de façon équitable les assistants MG sur tout le territoire francophone
- établissement d'une vision commune vis à vis des représentants des pédiatres pour faire reconnaître les soins de pédiatrie générale par les MG
- interpellation de la CNMM concernant la problématique des gardes, lors de l'accord médico-mutuelliste de 2023, ayant permis au GBO, soutenu par l'ABSyM, de restaurer le GT « Gardes » à l'INAMI et d'établir un projet de revalorisation des honoraires en garde de façon collégiale.

Fin de la présidence ce 24/6/2024.